

# Opération Régionale pour l'Entreprise Étendue

*Plateforme collaborative au service des pôles de compétitivité rhônalpins*

---

Atelier pôles de compétitivité et IE à Bercy  
Paris, le 28 mai 2009



---

## Orée au service des pôles de compétitivité rhônalpins

L'ENE a été sollicité par la DRIRE et la Préfecture de Région en Juin 2006 pour mettre la plateforme de travail collaboratif OREE à disposition des Pôles de Compétitivité de la Région Rhône-Alpes.

### **Les objectifs de la plateforme:**

- Créer des équipes projet ponctuelles
- Travailler au sein d'un espace commun et sécurisé
- Éliminer les barrières (hétérogénéité des systèmes, dispersion géographique, multi organisations, etc.)

### **Les apports de la plateforme dans le cadre des Pôles de compétitivité:**

- Gestion administrative du Pôle (« vie du pôle »)
- Gestion des projets de R&D (montage et gestion opérationnelle)
- Partage d'informations et gestion de projet Inter-Pôles (transversalité)



# 10 pôles sont impliqués sur la plateforme 7 clusters

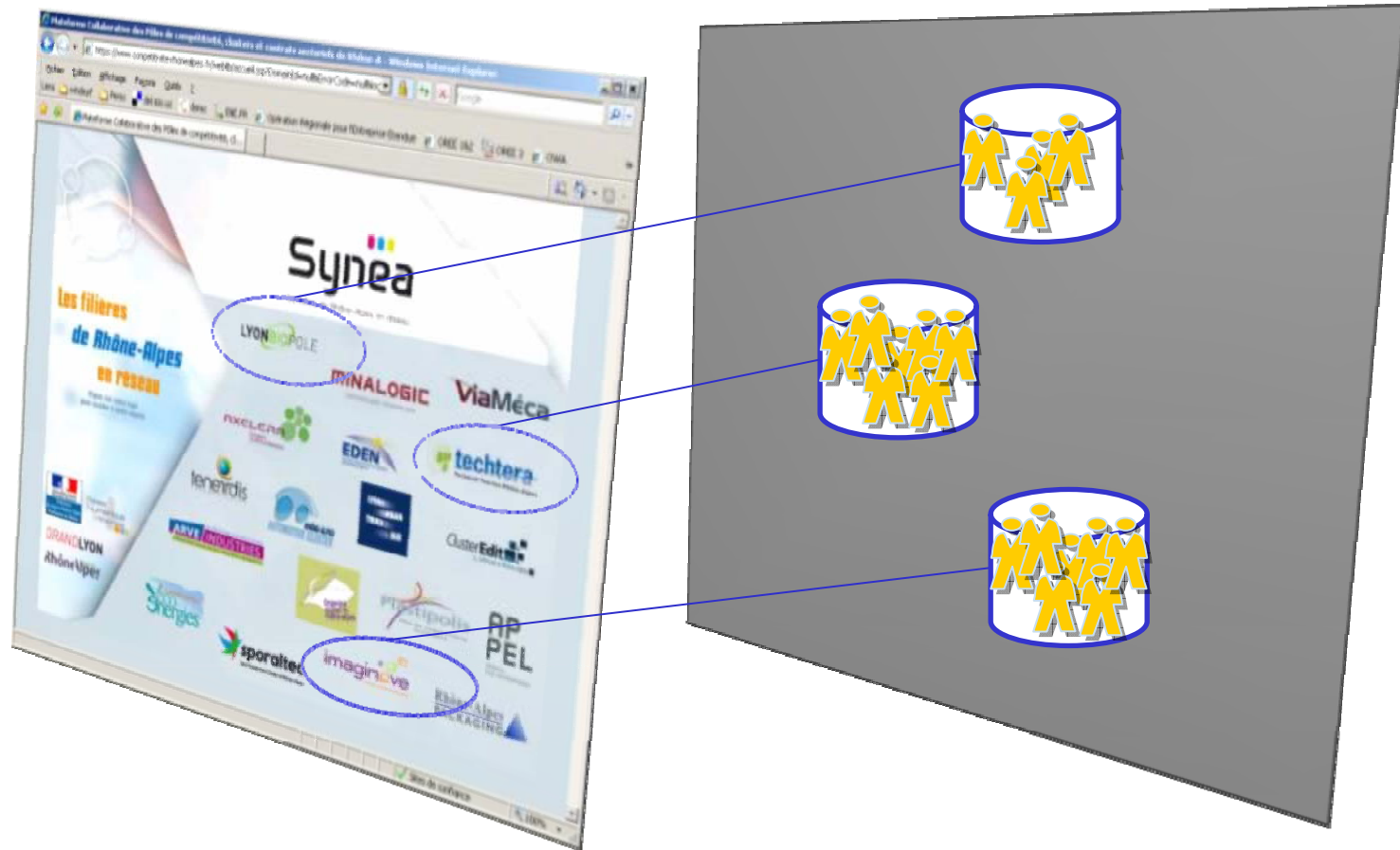


<https://www.competitivite-rhonealpes.fr>



# Confidentialité des informations dans un environnement multi-partenaires

- Chaque utilisateur se connecte à la plateforme par le biais de son pôle / cluster d'appartenance...

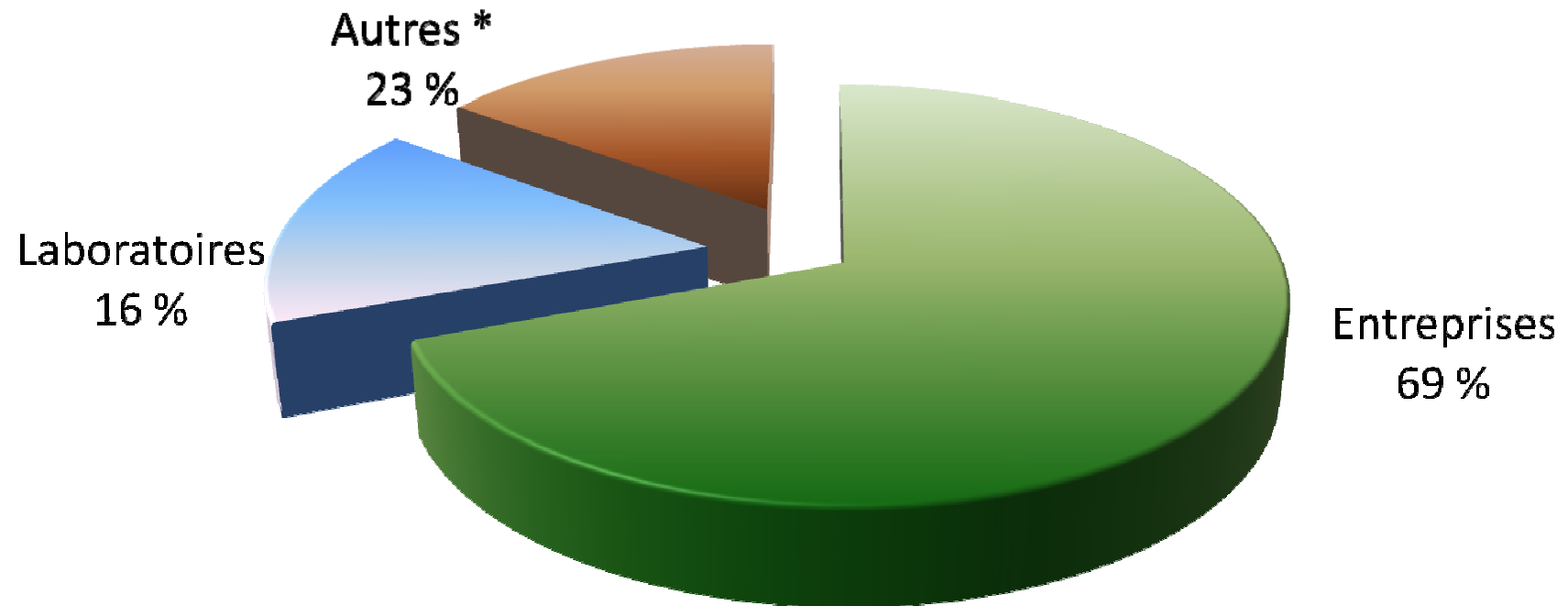


- Les « parois » entre les pôles / clusters sont totalement étanches.



## Bilan d'activité (à fin avril 2009)

- **2 600** comptes utilisateurs répartis :



- **49** projets de R&D paramétrés



---

## Pourquoi recourir à une plateforme externe ?

- Gagner du temps sur les tâches administratives (transmission de documents bilans, centralisation des conventions, ...).
- Partager le calendrier des principaux évènements du projet et ses mises à jour
- Affecter des tâches aux membres de l'équipe projet et les planifier dans le temps (gestion de plan projet)
- Consulter les informations relatives au projet quelque soit l'heure et le lieu de d'accès (documentation, calendrier des formations, annuaire de contacts,...)
- Garantir la traçabilité des informations et des données (gestion des versions des documents,..)
- Être informé en temps réel de la mise à jour des documents (alertes et abonnements)
- Partager des informations avec d'autres pôles : SYNEA
- Les permanents des pôles n'ont ni le temps, ni les compétences pour gérer une architecture informatique ultra-sécurisée.



---

## La sécurisation de la chaîne numérique en partenariat avec les services de l'Etat : DCRI

- Etude et mise en place de l'architecture matérielle et logicielle (Salle blanche), sécurisation du transit des données (https), maintenance, organisation de sauvegardes, mise en place des règles de sécurité (firewall).
- Etude sur la sécurité à appliquer aux postes clients : gestion des certificats, sécurisation des postes nomades.
- Définition et mise en place des procédures de création/modification/suppression de comptes utilisateurs, rédaction et diffusion d'une charte d'utilisation de la plateforme.



---

## Pourquoi choisir une structure « publique »

- Problématique de l'IE : sur un même serveur, il y a une concentration d'informations intéressantes. Les données doivent être confiées à un tiers de confiance.
- Ces informations ne doivent pas être utilisées à des fins commerciales (ex : base des mails, anticipation de besoins....).
- On ne peut pas faire d'économie sur la sécurité : mise à jour, tests intrusifs, évolution permanente, nouveaux investissements....





## Enseignements :

- La plateforme collaborative met en évidence la nécessité de dédier un membre permanent du pôle qui s'implique réellement dans l'animation de la communauté sur la plateforme.
- Les pôles les plus actifs - en termes d'usages - sont ceux dont l'équipe permanente est structurée et organisée.
- Les projets de R&D les plus actifs sur la plateforme sont ceux dont le chef de projets est acculturé aux outils du travail collaboratif.
- Un accompagnement et un suivi actif des chefs de projets est impératif : l'équipe technique doit être au plus près des utilisateurs clés.
- Les contraintes les plus banales peuvent aboutir à de véritables blocages qu'il ne faut pas sous-estimer (*ex.: la gestion du mot de passe*).
- Les besoins en matière de sécurité sont divers d'un pôle à l'autre. La plateforme mutualisée (multi-pôles) impose d'appliquer un niveau de sécurité homogène.
- Un travail de fond de sensibilisation à la sécurité économique et informatique est nécessaire (*peu d'implication et de mobilisation de la part des pôles rhônalpins lors des actions de sensibilisation*).
- Systématiser la remontée d'informations RH (*ex. : suppression d'un identifiant suite au départ d'une ressources clés ou d'un adhérent du pôle*)



---

## Les évolutions pressenties

- Veille / Intelligence économique « transverse »
- Annuaire de compétences
- Processus de dépôt des projets
- Planificateur de réunion

